

DEMANDE D'UNE AMBULANCE MUNICIPALITÉS DE BLANC-SABLON ET BONNE-ESPÉRANCE

Le 12 janvier 2022 – Nous vous informons qu'à compter du **26 janvier 2022** la gestion des demandes d'ambulance se fera par le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec, le CAUREQ, pour les territoires des municipalités de Blanc-Sablon et de Bonne-Espérance.

À compter de cette date, pour tout appel urgent (police, feu, ambulance) veuillez composer directement le 911.

Vous ne devez plus appeler à la réception du centre hospitalier pour demander une ambulance.

Le CAUREQ offrira un service bilingue pour la réception des appels d'urgence et effectuera :

- La coordination de tous les services d'urgence (police, feu, ambulance);
- Le soutien à l'appelant (informations et conseils sur les gestes à poser en attendant l'arrivée des secours);
- L'affectation des véhicules d'urgence selon le niveau de priorité et les besoins.

L'implantation de ce service est conforme aux orientations gouvernementales et offrira aux populations concernées une réponse optimale et un suivi amélioré pour tous les appels d'urgence.

Pour améliorer le service et la rapidité de l'arrivée des intervenants d'urgence, vous devez vous assurer de connaître l'adresse civique du lieu concerné et pour les propriétaires, d'avoir une identification adéquate sur votre immeuble (numéro civique). Vous devrez également répondre à des questions sur les signes et symptômes du patient afin de préparer l'intervention clinique des techniciens ambulanciers/paramédics. Pendant ce questionnaire, l'équipe ambulancière est avisée afin de ne pas retarder son arrivée.

Note : Ce changement ne s'applique pas aux autres municipalités de la Basse-Côte-Nord qui sont desservies par des premiers répondants locaux.

Merci de votre collaboration.